



Sondage #1

Les effets de COVID-19 sur le secteur
des microbrasseries canadiennes

Vendredi le 24 avril, 2020

Vendredi le 24 avril, 2020

À tous les députés du Canada,

Nous vous présentons les résultats d'un sondage mené au cours de la période du 15 au 21 avril, 2020. Sur environ 1 100 microbrasseries canadiennes, nous avons reçu 317 réponses, ce qui donne un niveau de confiance de 95% à notre sondage, avec une marge d'erreur de 5%. Nos participants viennent des dix provinces et des trois territoires.

Depuis l'an 2010, environ 1 000 microbrasseries ont ouvert leurs portes à travers le pays. À notre connaissance, nous sommes le seul secteur commercial à avoir investi des milliards de dollars au fil de cette période pour établir de nouvelles installations de production dans des centaines d'endroits dans chaque province et territoire du Canada.

Les microbrasseries fournissent aux communautés où elles exercent leurs activités plus que de la bonne bière. Elles créent de nouveaux emplois et stimulent l'économie de toutes les régions qui entourent ces communautés. Les microbrasseries investissent dans leurs communautés et les citoyens en échange adoptent la microbrasserie de leur coin de pays.

Les microbrasseries au Canada sont détenues et exploitées de façon indépendante par des canadiens. Lorsqu'un client dépense de l'argent dans une microbrasserie, l'argent reste non seulement au Canada, mais également dans la communauté.

Cependant, la plupart des microbrasseries canadiennes sont dans une situation difficile. La plupart ne sont pas encore rentables.

Bien que les revenus et la part de marché continuent de croître, les petites entreprises manufacturières nécessitent un réinvestissement constant, surtout dans les premières années. De plus, la plupart des entreprises vendant de la bière artisanale sont fait de trois entreprises : d'une entreprise de production, d'un restaurant licencié et d'un magasin. Pour ces raisons, la pandémie de COVID-19 a été et est dévastatrice pour l'industrie des microbrasseries.

Veuillez trouver les résultats de notre sondage ci-joint. Les faits saillants sont les suivants:

- 91% des microbrasseries ont ouvert en/après 2010 et 79% ont ouvert en/après 2015
- 44% des microbrasseries ont déclaré une baisse des revenus de plus de 50% en mars et 55% des microbrasseries prévoient la même chose ou pire en avril

- 61% des microbrasseries ont des réserves de trésorerie de 3 mois ou moins
- 5% des microbrasseries ont fermé temporairement; 14% disent qu'ils ne savent pas pour combien de temps ils peuvent rester ouverts
- 38% des microbrasseries n'étaient pas admissibles à la subvention salariale d'urgence du Canada en mars
- 21% prévoient qu'ils seront inadmissibles à la SSUC en avril et 32% ne sont pas encore sûrs
- 65% de tous les employés travaillant dans les brasseries ont été licenciés
- De tous les employés licenciés, la SSUC sera utilisée pour en ramener 31% mais les autres resteront au chômage
- 16% des microbrasseries ont participé à la fabrication du désinfectant pour les mains, principalement pour leurs communautés

Alors que vous et votre personnel travaillez à soutenir les entreprises de votre circonscription, n'oubliez pas de considérer les contributions des microbrasseries dans vos communautés. Elles ont maintenant besoin de votre aide.

Nous vous tiendrons au courant de nos efforts à Ottawa pour obtenir des fonds de secours supplémentaires. Nous vous demandons de nous soutenir afin que vos microbrasseries puissent continuer à contribuer à l'économie et à l'esprit des communautés canadiennes.

Merci,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rick Dalmazzi', with a stylized flourish at the end.

Rick Dalmazzi
Directeur exécutif
Association des microbrasseries canadiennes

Association des microbrasseries canadiennes

Sondage #1



Q1. Lequel décrit le mieux l'état actuel de votre entreprise ?

	Réponses	
Nous pouvons maintenir notre entreprise pour une période de temps indéfinie.	90	31.3%
Nous survivrons pendant au moins quelques mois.	139	48.3%
Nous ne savons pas pour combien de temps nous pourrions rester ouvert.	41	14.2%
Nous allons temporairement fermer notre entreprise.	2	0.7%
Nous allons définitivement fermer notre entreprise.	1	0.3%
Nous avons temporairement fermé notre entreprise.	15	5.2%
Nous avons définitivement fermé notre entreprise.	0	0.0%
	288	100%

Q2. Vous avez suffisamment d'argent pour faire fonctionner votre entreprise pour:

	Réponses	
Moins de 2 mois	94	31.6%
2 ou 3 mois	88	29.6%
4 à 5 mois	41	13.8%
6 à 12 mois	45	15.2%
Plus de 12 mois	29	9.8%
	297	100%

Q3. Avant l'arrivée de COVID-19, environ combien d'employés aviez-vous (à temps plein et à temps partiel) ?

	6,409
Réponses	295

Q4. A partir du mercredi 15 avril, environ combien de personnes seront employées ?

	2,229
Réponses	295

Q5. Au fil du mois de mars 2020, à quel point vos revenus totaux (CAD, CSP et sur place) ont-ils changé par rapport à mars 2019 ? (Approximativement.)

	Réponses	
Diminution de 50% ou plus	127	43.9%
Diminution de 25%	73	25.3%
Diminution de 10%	30	10.4%
Pas du tout / pas beaucoup	25	8.7%
Augmentation de 10%	13	4.5%
Augmentation de 25%	10	3.5%
Augmentation de 50% ou plus	11	3.8%
	289	100%

Q6. En avril 2020, à quel point pensez-vous que vos revenus totaux changeront par rapport à avril 2019 ? (Approximativement.)

Réponses		
Diminution de 50% ou plus	160	55.4%
Diminution de 25%	64	22.1%
Diminution de 10%	20	6.9%
Pas du tout / pas beaucoup	14	4.8%
Augmentation de 10%	12	4.2%
Augmentation de 25%	9	3.1%
Augmentation de 50% ou plus	10	3.5%
	289	100%

Q7. En ce qui concerne la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), êtes-vous admissible pour la première période ? (Vos revenus de mars 2020 devaient baisser d'au moins 15% par rapport à mars 2019 OU vos revenus devaient baisser de 15% par rapport à leur moyenne de janvier-février).

Réponses		
Oui, nous sommes admissibles.	126	43.0%
Non, nous ne sommes pas admissibles.	111	37.9%
Pas encore sûr.	56	19.1%
	293	100%

Q8. Toujours sur le sujet de la subvention salariale d'urgence du Canada, pensez-vous être admissible à la deuxième période ? (Si vous êtes admissible à la première période, vous êtes automatiquement admissible à la deuxième. Vous êtes également admissible à la deuxième période si vos revenus d'avril 2020 ont baissé d'au moins 30% par rapport à vos revenus d'avril 2019 OU s'ils ont baissé d'au moins 30% par rapport à leur moyenne de janvier-février 2020.)

	Réponses	
Oui, nous sommes admissibles.	138	46.9%
Non, nous ne sommes pas admissibles.	63	21.4%
Pas encore sûr.	93	31.6%
	294	100%

Q9. Si vous êtes admissible pour la SSUC, quel pourcentage de votre personnel pourrez-vous éviter de licencier / pourrez-vous ramener après une mise à pied ? (Veuillez cocher la case approximative).

	Réponses	
0%	50	18.5%
25%	96	35.4%
50%	49	18.1%
75%	38	14.0%
100%	38	14.0%
	271	100.0%

Q10. Votre brasserie produit-elle un désinfectant pour les mains ? Ou est-ce que votre bière le produit ailleurs ?

Réponses		
Oui.	46	15.6%
Non.	249	84.4%
	295	100.0%